

Localisation des zones de vitesse maximale et des bouées municipales

Lac Léon



Bouée

-  De contrôle (10 km/h)
-  De contrôle (5 km/h)
-  De contrôle (aire de baignade)
-  De contrôle (pas d'attroupement)
-  De contrôle (pas de moteur)
-  Obstacle
-  Avertissement
-  Bâbord
-  Tribord

 Zone maximum 10 km/h

Ce document se veut une aide à la navigation et est publié à titre d'information générale. Il ne devrait pas être considéré comme une carte marine et ne doit pas non plus être utilisé à des fins de navigation.

Limites de vitesse : Règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120)

0 0,05 0,1 km

1:5 000

Sources :
Bouées : Municipalité de Saint-Donat
Photographie aérienne : MFFP, 2018

2024-04-11 14:04



 → 

 → 

Cette carte est compatible avec l'application mobile « **Avenza Maps** »
Pour lire cette carte à partir d'« **Avenza Maps** », il suffit de numériser ce code QR à partir de l'application.
Bouton , Télécharger ou importer une carte , Icône  dans le coin droit supérieur.

